

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 18

Artikel: Le coffret mystérieux
Autor: Rosay, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lo pot dè terra et lo pot dè fai.

On pot dè terra, on pourro pot,
Coumeint cllião que n'avià tsi no
Dào teimps dè ma riére-grand mère,
Etâi z'u défrou por afférè.
Cé pot, que datavè dào teimps
Yô lè pots, tot coumeint les dzeins,
A cein qu'on m'a de, dévezâvont
Et decé, delé, promenâvont,
Etâi cousin d'ao coquemâ,
Vu que po sè teni que bas
L'ai faillai assebin trâi piautès.
Mà lè lâi fallai pas trâo hiautès ;
L'arâi traô soveint brelantsi
Se l'avâi étâi hiaut pertsi.

Quand don traçà po son voïadzo
Et que fut défrou dào veladzo,
On autre pot, on pot dè fai,
L'accoste ein traiseint son couvai
Que fourrè per dézo se n'anse,
Et faseint granta réverence,
L'ai dit : « Que lo ciet t'assistâi
Et dè tot mau tè preservâi !
Ma, dis-mè vâi, bravo compére :
Jamé te tè tirè d'affré
S'on ne tè baille on coup dè man,
Kâ te voïadzè rudo plian ! »
— « Lo faut bin, fâ lo pot dè terra,
Ye mè faut tsouyi tsaquîè pierra
Et mè veilli ti cllião roussin
Que sont tot dào long dào tsemin.
Mà y'é lo teimps ; et la prudeince
Dit que mè faut dè la pacheince ! »
— « Du qu'on va dào mémo coté »,
L'ai fâ l'autro, « tai ! preind mon bré ;
Kâ te vas coumeint na lemacé ;
Et po preservâ ta carcasse
Et tè gravâ dè tè brezi,
Quand ne vairein que y'a danzi
De na trâo forta sebonmâie,
Tè sauvéri dè l'épécliâie
Ein mè metteint drâi dévant tè,
Et n'arrevéreint sans-k-et net ».
Tot conteint d'ourè cé leingadzo,
L'autro qu'arâi du restâ sadzo
Et sè bin gardâ d'aqcétâ
Coudi bin derè : Ne sé pas !
Kâ vâidè-vô, su pou solidô
Et s'on mè fâ traci tant rido
Porrâi bin m'arrevâ malheu ! »
Mâ crut que l'étai on honneu
Dè sè montrâ dein son voïadzo,
Compagnon d'on grand persounadzo
Et sein férè lo renitant
S'appond à l'anse d'ao galant
Ein sè redresseint coum'on tsâno
Et s'einmode ein faseint son crâno,
Kâ sè peinsâvè, lo beleau,
Lè dzeins sè vont derè : oh, ho !
Cé pot d'ai être on pot dè sorta,
Respet por li ! » Et de la sorta,
Se lè pots avoint du votâ,
L'arâi cru sè férè nonmâ.

Mau lâi pre dè s'ein crairè dinsè
Kâ l'autro pot n'étai qu'on mince
Qu'avâi promet ào gros bedan
Bin mè dè toma què dè pán.
Assebin lo lâi fe bin vairè,
Kâ, reincontreint on moué dè pierrè,
Lo pot dè fai, po s'ein garâ,
Lestameint fâ pirouettâ
Drai devant li, lo pourro diablio,
Qu'est bintout dein n'état minablio,
Et que tchese tot pè bocon
Frésâ, épécliâ à tsavon.

L'histoire dè cllião pots est fête
Po lè z'orgolhiâo qu'on ein tête
Dè paraîtré mè que ne sont ;
Et cein l'ao z'appreind que tsacon
Dâi gardâ sa petita pliace
Découtè lè dzeins de sa race ;
Kâ, vâidè-vô, on ne pao pas
Reniccliâ pe hiaut què lo naz !

C.-C. D.

Le coffret mystérieux.

I.

ENTRE PÈRE ET FILLE.

A quelques kilomètres de la station de Maranville, sur le chemin de fer de l'Est, on trouve un petit village de trois cents feux à peu près, sur lequel la nature semble avoir déversé tous ses trésors. La route se bifurque à l'entrée de ce riant endroit et un de ses embranchements conduit à la *Charmouse*, une délicieuse habitation élevée au milieu d'un vaste parc clos de murs et que dans le pays on nomme pompeusement le château.

C'est là que demeure, avec sa fille Angèle, un homme d'une probité rigide, d'une charité inépuisable, chéri, vénéré de ses concitoyens dont les suffrages l'ont revêtu des honorables fonctions de maire de la commune voisine. M. Danglard vit pourtant assez retiré, partageant ses loisirs entre des travaux littéraires et les soins dus à ses administrés. Possesseur d'une fortune considérable, il passe pour être heureux comme il le mérite ; l'argent, l'estime publique, l'amour de sa fille surtout devraient lui donner le bonheur. Mais qu'on l'observe quand il est sans témoins : son visage doux et bienveillant s'assombrit, des soupirs s'échappent de sa poitrine, parfois une larme de résignation brille à sa paupière... L'infortuné souffre. Peut-être est-il toujours poursuivi par le souvenir d'une épouse adorée, prématurément enlevée à sa tendresse ; peut-être son cœur recèle-t-il un secret qui empoisonne son existence.

Au mois d'août 1881, où commence cette histoire, Angèle, son éducation terminée, vient de quitter le couvent des dames de Saint-Maur et habite depuis quinze jours sous le toit paternel. C'est avec tristesse qu'elle a revu le clocher de Beauval ; elle aussi a ses chagrins et ses douleurs ; elle aussi pleure et se lamente. Pendant huit ans, durée de son séjour au pensionnat, la pauvre enfant n'a vu son père qu'à de longs intervalles ; à peine, de loin en loin, en a-t-elle reçu des nouvelles, et, plus d'une fois, lorsqu'aux vacances ses compagnes allaien embrasser leur famille, elle, la mignonne Angèle, restait à Chaumont, seule, abandonnée à ses pensées amères. Une telle indifférence était pénible et inexplicable à cette enfant, dont la conduite, la soumission, le travail et les succès qui la couronnaient semblaient commander plus de tendresse de la part d'un père.

Aussi, le caractère naturellement vif et enjoué de Mlle

Danglar devint-il grave et sérieux avant l'âge. Une teinte vague de mélancolie marbra la fraîcheur de son gentil visage, et cette jeune fille, que le ciel avait voulu faire joyeuse autant que belle, paraissait, à dix-huit printemps, une victime déjà résignée au malheur. Néanmoins, jamais une plainte ne s'exhala de ses lèvres, et aux questions de ses amies ou de ses maîtresses, elle opposa le silence le plus absolu.

C'est donc le cœur opressé qu'elle rentra à la *Charmouse*. Elle retrouva son père tel qu'elle l'avait laissé, tel qu'elle l'avait toujours connu, hélas ! bienveillant, plein d'égards et d'attentions, mais froid et réservé, avare d'une caresse comme d'un mot affectueux.

— Oh ! ma mère, s'écriait l'aimante créature en constatant ce fait ; oh ! ma mère, que n'es-tu près de moi ! Toi, au moins, tu m'appellerais ta fille ! toi, au moins, tu me presserais sur ton sein.

Un matin, Angèle, entrant dans le cabinet de M. Danglard, le trouva plus pâle que d'habitude ; la fatigue était peinte sur ses traits, les larmes avaient rougi le bord de ses yeux.

— Mon père, vous avez pleuré, dit-elle en se jetant dans ses bras : mon père, mon bon père, vous souffrez, vous êtes malheureux, ne me cachez plus davantage vos tourments et vos peines. Ne suis-je pas votre fille ? n'ai-je pas le droit de les partager et de pleurer avec vous ?

Et elle tomba supplante aux genoux de celui dont elle implorait la confiance.

Relevez-vous, Angèle, répondit-il d'une voix émue ; relevez-vous. Aussi bien le jour est venu où je dois tout vous révéler, expliquer ma conduite envers vous et faire connaître la source des larmes que vous avez surprises... Asseyez-vous... ayez du courage... je tâcherai d'en avoir.

La jeune fille, toute tremblante, s'assit auprès de N. Danglard, qui continua en ces termes :

— Orphelin dès ma naissance, ne possédant qu'un très modique patrimoine, je me livrai à l'étude de la médecine. Reçu docteur, je suivis les conseils de quelques amis, je vins dans l'île de Corse exercer ma profession et tenter la fortune. Il y a de cela environ vingt-cinq ans. Au nombre de mes clients, je comptais la famille Poletti. Une maladie terrible, le croup, frappa leur fille unique. Je fus appelé à son chevet. La science médicale, à cette époque, n'avait pas fait les découvertes dont elle s'est enrichie depuis ; le croup, alors, était réputé incurable. Mes soins furent inutiles, et la pauvre petite ne tarda pas à succomber sous les étreintes du mal cruel qui l'avait saisie. Cet événement plongea les Poletti dans le plus sombre désespoir. Le père en perdit la raison, et sa folie prenant un caractère sauvage, il me considéra comme l'auteur de cette mort inévitable. Souvent on l'entendait m'accuser de son malheur, m'accabler de ses malédictions, et me menacer de sa vengeance ; il m'adressa plusieurs billets conçus dans cette forme invivable : « C'est toi qui a tué mon Andréa ; mais moi aussi je tuerai ta fille ! » Je quittai la Corse et retournai à Paris. Au milieu du bruit de la grande ville et du tourbillon des affaires, j'oubliai peu à peu ce triste épisode de ma jeunesse ; je fis un brillant mariage, et renonçant à la médecine, je vins me fixer ici, mon pays natal. A peine installé dans cette maison, je reçus une lettre d'Ajaccio : « C'est toi qui l'as tuée, me répétait le vindicatif Poletti ; moi aussi je tuerai ta fille ! » L'infortuné n'était point guéri. Dans les circonstances nouvelles où je me trouvais, une telle menace m'épouvantait malgré moi. Connaissant les mœurs d'un endroit où j'avais assez longtemps vécu, n'avais-je pas raison, cette fois, de redouter une *vendetta* implacable, de la part de mon féroce ennemi, s'il me survenait jamais un enfant ? Mes craintes, chimériques sans doute, mais mal dissimulées, n'échappèrent pas à ma jeune femme ; elle perça ce fatal secret,

et mes efforts furent impuissants à calmer ses angoisses et ses anxiétés pour l'avenir. Ses alarmes augmentèrent lorsque, peu de mois après, elle devint mère et donna le jour à... une fille.

— O ma pauvre mère ! interrompit Angèle.

— Poletti ignora probablement le bonheur qui m'était échu en partage, car il ne m'écrivit plus. — J'ai appris depuis qu'il avait terminé son existence sans avoir recouvré la raison. — J'aurais pu supprimer la première partie de mon récit, elle ne vous intéresse pas directement, Angèle, mais je n'ai voulu vous laisser ignorer rien de ce qui touche à mon passé. Ce qu'il me reste à vous apprendre, mon enfant, va, je le sais, briser votre âme, détruire irrévocablement vos illusions. Permettez-moi donc, avant de poursuivre, de vous rappeler au courage que vous m'avez promis de montrer.

(*A suivre.*)

Boutades.

Il y a quelques jours, le vieux roi de Saxe chassait avec l'empereur François-Joseph. La nuit venait. Les deux chasseurs étaient trop las pour regagner la Résidence. Ils avisent une charrette conduite par un paysan.

— Montons-nous dans cette charrette ? demanda l'empereur.

— Montons ! répond le roi. À la chasse comme à la chasse !

Le paysan leur fit bon accueil, et, quand on fut au terme du voyage, l'empereur glissa quelques florins dans la main du brave homme et lui dit en souriant :

— Savez-vous qui vous venez de conduire ?

— Ma foi, non.

— Vous venez de conduire l'empereur d'Autriche et le roi de Saxe.

Le paysan, convaincu qu'il avait affaire à deux mystificateurs, reprit avec un aplomb superbe :

— Et vous, savez-vous qui je suis ?

— Pas davantage.

— Eh bien, je suis le schah de Perse !

Et il fouetta sa bête.

Recette.

Salade sans huile. — Si vous voulez manger une salade exquise, prenez une belle laitue romaine bien blanche, enlevez les plus grosses côtes et coupez les feuilles en trois ou quatre morceaux. Pour l'assaisonner, prenez du beurre très frais, faites-le fondre à la chaleur, en le maniant d'un peu de farine ; ajoutez du vinaigre en quantité suffisante, un jaune d'œuf battu, deux cuillerées de crème, sel et poivre ; mettez ce mélange au fond du saladier, puis remuez avec les feuilles de la romaine, afin de les saturer complètement avec cette préparation.

OPÉRA. — Dimanche 6 mai 1883, exceptionnellement, prix de la Comédie, admission des billets du dimanche. Dernière représentation de :

Gillette de Narbonne,

opéra comique en trois actes.

Lundi 7 mai : **Zampa.**